

Bulletin municipal

Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune :
<http://www.saint-angel.fr>

**Printemps
2010**

Le mot du maire :

Les travaux de la station d'épuration commenceront à l'automne. Nous sommes conscients d'un certain retard sur notre programme, le montage technique et financier avec nos partenaires (le Conseil Général et l'Agence de l'Eau Adour Garonne) a nécessité des délais plus importants.

Parallèlement, il est nécessaire d'engager la réfection et l'extension des réseaux d'assainissement pour en améliorer le fonctionnement, notamment dans certains lotissements.

Tous ces travaux vont se dérouler sur une période de trois ans, provoquant sans doute des nuisances que nous essaierons de limiter au maximum.

Des sommes importantes sont en jeu, aussi, nous ne manquerons pas de vous tenir informés des différentes étapes de cet investissement.

Joël PRADEL



La Gouttade

Sommaire :

- Le Mot du Maire
- Les conseils municipaux
- Informations diverses
- Etat civil
- Du côté des associations
- Manifestations à venir
- La forêt communale

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h 30
Mercredi et samedi de 8h 30 à 12h
tél : 05 55 96 18 09
E-mail : st-angel.mairie@orange.fr

Conseil municipal du 19 février

Le 19 février, le conseil municipal s'est réuni pour le vote des comptes administratifs des différents budgets de la commune.

Qu'est ce que le compte administratif ?

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur (le maire) ; le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget écoulé, soit l'exercice 2009, qui doit constater la stricte concordance avec le compte de gestion qui lui est établi par le trésorier.

Le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (les mandats) et recettes (les titres).

Les résultats du budget 2009 de la commune sont :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 509 351.60 € Recettes : 793 052.84 €

Cette section dégage un excédent de 283 701.24 €

Section d'investissement :

Dépenses : 496 745.45 € Recettes : 839 552.25 € Résultat reporté de 2008 : - 293 117.63 €

Cette section dégage un excédent de 49 689.17 €

Programmes d'investissement réalisés en 2009 :

- aménagement d'espaces publics : mur à l'école, montée de l'église, illuminations de Noël, aménagement d'une plate forme
- achat de matériel : perche élagueuse, fourgonnette, photocopieur, achat de matériel informatique et de mobilier pour l'école
- voirie 2009 : route du Coq, de la Tannerie, des Clidières : 140 809 €
- petit patrimoine rural
- réfection de l'appentis à l'église : 100 000 €
- salle de sport pour l'école : 179 936 €

En ce qui concerne les budgets annexes :

Les résultats du budget 2009 de l'eau potable sont :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 40 462.87 € Recettes : 44 084.42 € Excédent de fonctionnement : 3 621.55 €

Section d'investissement :

Dépenses : 247 786.42 € dont un déficit de l'année 2008 de 87 846.37 € Recettes : 98 529.16 €

Cette section est déficitaire de 149 257.26 €

Les principaux travaux étaient le renforcement des réseaux à La Tannerie et Sauvet

Les résultats du budget 2009 de l'assainissement sont :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 7 653.85 € Recettes : 14 485.27 € Excédent de fonctionnement : 6 831.42 €

Section d'investissement :

Dépenses : 8 108.20 € Recettes : 44 220.03 € Excédent d'investissement : 36 111.83 €

A ce conseil, le Maire présente les nouveaux tarifs de la médiathèque intercommunale :

La commune prendra en charge 75% de l'abonnement des adultes et 100% de l'abonnement des moins de 18 ans.

Conseil municipal du 9 avril

Le conseil s'est réuni pour adopter les budgets 2010.

Le budget est un acte essentiel pour la vie de toute collectivité territoriale car il traduit en terme financier les objectifs de la commune. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par le conseil municipal avant le 31 mars de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat (le Sous-Préfet) dans les quinze jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur (le maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget se présente en deux parties :

-une section de fonctionnement et une section d'investissement qui doivent être équilibrées, les dépenses égalant les recettes.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la commune.(personnel, électricité, fournitures de voirie, alimentation ,...).

Les dépenses et recettes sont inscrites suivant une nomenclature comptable décomposée en chapitre et article. Le suivi du contrôle des dépenses de fonctionnement s'effectue au niveau des chapitres :

- chapitre 011 : charges à caractère général (articles 616 : assurances, 60612 : électricité)
- chapitre 012 : charges de personnel (article 6411 : salaires des personnels titulaires,...)
- chapitre 65 : charges de gestion courante (article 6531 : indemnité des élus,...)
- chapitre 66 : charges financières (article 66111 : intérêts des emprunts,...)

Le Maire ne peut plus régler les dépenses si les prévisions budgétaires au niveau du chapitre sont épuisées. Cependant, il peut soumettre au vote du conseil municipal une décision modificative, c'est-à-dire proposer le virement d'une somme d'un chapitre à un autre : (ex : 500 € du chapitre 65 pour le virer au chapitre 011)

Au niveau de la section d'investissement, le contrôle se fait au niveau des programmes.

Si les prévisions s'avèrent insuffisantes pour un programme, il est possible de faire une décision modificative en effectuant un virement d'un programme à un autre.

Les recettes principales inscrites en fonctionnement sont :

- les impôts (Taxe foncière, Taxe d'habitation, Taxe foncière sur le non bâti, Taxe professionnelle)
- la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat
- la taxe perçue sur les pylônes électriques
- les loyers des appartements de la résidence St Martin et location de la salle polyvalente

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement des emprunts (le capital est remboursé en section d'investissement et les intérêts en section de fonctionnement), le surplus constitue l'autofinancement qui permettra le financement des investissements.

La section d'investissement présente les programmes nouveaux ou en cours.

Ses recettes principales sont :

- autofinancement dégagé en section de fonctionnement
- les subventions (Conseil général, régional, Etat,...)
- le FCTVA (récupération de la TVA versée sur les travaux effectués année N-2)
- les emprunts

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le budget est annuel, équilibré en dépenses et recettes, certifié sincère. C'est une comptabilité double, c'est-à-dire à la fois tenue par l'ordonnateur et par le comptable de la commune (trésorier d'Ussel).

Le budget principal de la commune est équilibré en section de fonctionnement à **1 034 084.24 €** et en section d'investissement à **870.973 €**.

Le montant exceptionnel de la section de fonctionnement s'explique par le versement de subvention aux budgets annexes de l'eau et des lotissements, soit un total de 336 751.72 €. Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **786 778 €**.

Les programmes de travaux sont :

- achat de biens : 156 000 €
- aménagement d'espaces publics : 30 687 €
- éclairage public : 62 671 €
- achat de matériel : 31 117 €
- réhabilitation de bâtiments communaux (vestiaires du stade) : 151 223 €
- voirie : (VC de Beaune, des Moulinots et 1ere tranche du Bouchaud) : 214 000 €
- petit patrimoine rural : 5 000 €
- travaux à l'église : 94 623 €
- études du Plan d'Aménagement du Bourg : 20 000 €

Les principales recettes sont constituées du FCTVA (tva récupérée sur les travaux réalisés en 2008) 48 347.68 €, des subventions, du virement de la section de fonctionnement, soit 247 305.81 € et du produit des ventes de terrains, soit 33 102 €.

Le budget du service de l'assainissement est équilibré en section de fonctionnement à **13 630.27 €** et en section d'investissement à **667 925.50 €**.

Les travaux d'investissement correspondent aux travaux de la station d'épuration, financée à 80% par des subventions du Conseil général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et un emprunt de 100 000 €.

Les travaux doivent démarrer à l'automne.

Le budget du service de l'eau potable est équilibré en section de fonctionnement à **182 327.69 €** (pour régler en partie le déficit de la section d'investissement de 2009 de 149 257.26 €) et en section d'investissement à 199 696.62 € (déficit de la section d'investissement et travaux d'extension du réseau d'eau « maillage » au Bouchaud).

Le budget du lotissement de la Gane est équilibré à **36 576.64 €** (vente des 2 derniers lots).

Le budget du lotissement des Hortiers est équilibré à **503 209.28 €** (déficit reporté de 2009 : 245 702.83 € et remboursement au budget principal de 95 487.05 €)

A cette séance, les taux d'imposition des trois taxes directes locales (taxe d'habitation : 5.00%, taxe foncière sur les propriétés : 11.81%, et, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 79.52%) ont été reconduits.

La taxe professionnelle est supprimée, cependant elle est remplacée par une compensation versée par l'Etat de **255 492 €**.

Le produit fiscal attendu en 2010 est évalué à **398 624 euros**. (taxe d'habitation : 35 670 € ; taxe foncière sur le bâti : 59 747 € Taxe foncière sur le non bâti : 31 092 €)

Participation annuelle de la commune aux déchetteries intercommunales de Meymac et d'Ussel : **14 351.68 €**

Informations diverses

➤ **3 juin** : conseil d'école à St Angel : Départ de Mr MARIAUD (directeur) et de Melle Fanny BETOULLE. Sont présents les enseignants nouvellement nommés: Patrice MAZURIER (directeur) et Chloé FONTAINE.

Les projets de l'année sont ou seront en ligne sur le site du RRE :

(<http://pagesperso-orange.fr/rre-plateau-bortois/>)

Le conseil d'école se prononce pour 4 jours et demi d'école à la rentrée de septembre 2011 (au lieu de 4 jours actuellement).



Effectifs prévus à la rentrée: 64 pour St ANGEL et 41 pour MESTES. Une nouvelle commande de matériel numérique a été faite pour compléter l'équipement sur les deux écoles (projet du RPI à nouveau éligible). Les trois communes financent à hauteur de 20%. Le matériel d'EPS demandé à St Angel sera financé par la commune.

➤ **Rentrée scolaire 2010/2011** : inscription au transport scolaire pour les familles nouvellement installées sur la commune en se présentant à la mairie pour obtenir les formulaires avant le 26 juillet

➤ Les élèves qui sont partis en classe de mer ont envoyé une belle carte postale pour remercier la commune de son financement. Ce geste a été apprécié.

➤ La croix du parvis de l'abbaye a été refaite par Mr PETIT

➤ Stéphanie MAUZAT (habitante de Triouzoux) a remporté le Bugeat Corrèze Raidlight Trail, une course "nature" sur le plateau (1ère féminine sur 42 kms en 5h).

➤ Une manche des championnats de France de course d'orientation se déroulera sur la commune le 15 juillet 2011.

➤ Des bancs seront installés au stade et un, à côté de l'aire de jeux de La Gane, des tables de pique-nique supplémentaires seront mises à disposition sur la place et à l'abbaye.

➤ Des topo-guides sont disponibles au départ du sentier de randonnée.

➤ Diverses réparations électriques ont été effectuées :

- à l'église : réparation des cloches et révision de l'installation électrique

- à l'école : réparation de l'horloge.

➤ Les chiffres du recensement : 710 habitants au 1^{er} mars 2010

➤ L'inscription sur les listes électorales s'effectue du 1er septembre au 31 décembre.

➤ Les jeunes doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie entre le jour de leur 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant. L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à tout examen, concours et conduite accompagnée.

Etat civil

Naissances : Elsa Clara BRANDELY, le 19/01/2010
Yasin YILDIRIM, le 08/06/2010

Mariages : Sonia TIXIER et Stéphane CONTINSOUZA, le 05/06/2010

Décès : Jean-François CHAUSSADE, le 05/01/2010
Suzanne SERVE née Catalot, le 11/03/2010
Berthe TOURNADRE née Juillard, le 30/04/2010
Jacqueline VAYSSE, le 16/05/2010
Didier MARIE, le 25/06/2010

Du côté des associations

Foot féminin : L'ASSA est championne de la Corrèze. Elle a été en finale de la coupe de la Corrèze le 23 mai et a perdu 1-0 sur pénalty. Assemblée générale le 12 juin. Contact Mme DE ROO 05 55 96 18 07

Foot masculin : Bonne saison pour le club : L'équipe A est en 3^{ème} division, 4^{ème} de la poule, l'équipe B est en 5^{ème} division, 7^{ème} de la poule.

Une excellente ambiance règne dans le club qui a organisé le réveillon à St Angel, des concours de belote, et a participé aux manifestations sur la commune. Reprise des entraînements mardi 10 août. Deux séances les mardis et vendredis à partir de 19h. Championnat à partir de septembre. Le club recrute des joueurs, et toute personne désirant s'investir est la bienvenue. Assemblée Générale le 5 juin. *Président :* Mr José RIBEIRO.

Une école de football mixte verra le jour à St Angel, en septembre. *Contact :* 06 73 39 90 04

Comité d'animation :



Fête du printemps

Le Président du Comité d'animation Bruno GUIDON

remercie tous les bénévoles, les employés communaux, les élus qui ont contribué à l'organisation du concert des Flyings Tractors, le samedi 19 juin.

Le 15 août, fête de la batteuse et vide-greniers, les 4 et 5 septembre, fête de la St Gaudens

Les Liserons : Après une année bien remplie avec les activités du jeudi, les thés dansants, les sorties et repas, le club des Liserons fait une pause estivale. Les activités reprendront en septembre. Contact, Mme TRUANT 05 55 96 10 47

Amicale des pompiers : Repas dansant le 13 juillet à 20h, (réservations chez Huguette DE ROO).

Société de chasse : Pour tout renseignement s'adresser à Mr ROUX, Président.



Les vieilles calandres : voitures anciennes et de collection. Contact Mr COIFFARD 05 55 72 25 54

Une exposition de voitures anciennes aura lieu le dimanche 4 juillet à partir de 10 h au stade municipal.

Cheval et Loisirs : Contact 06 69 10 47 32

Club de gym : Les cours prendront fin pour cette saison début juillet. Ils reprendront mi-septembre, avec Colette François, dans la

petite salle des associations. Des séances d'essai seront offertes pour celles (et ceux !) qui souhaitent découvrir l'activité. Pour tout renseignement s'adresser à Mme MOULINOX 05 55 72 16 03

4X4 Nature : La quinzaine d'adhérents de l'association 4X4 nature a participé à de nombreuses sorties depuis le début de l'année (Crocq, Ydes, Egletons, St Merd Labreuil, Chamboulive, Condat, Lanobre, Bagnols...). L'association participera à la fête de Ponty le 25 juillet, à une balade à Chirac les 6 et 7 octobre 2010, aux 24h de Paris en novembre, à un rallye au Portugal en fin d'année. Contact : Mr CUSSAC

Carrefour des arts et du patrimoine : Un nouveau bureau est constitué. *Présidente :* Mme Gwenaëlle LARGEAU, *Secrétaire :* Mme Sylvie MONTAGNE, *Trésorière :* Mme Aline LENAS. Les activités de l'association seront communiquées ultérieurement

Les Chevaliers de Ventadour : Les Chevaliers seront présents au Prieuré, tous les mercredis après-midi, à partir du 12 Mai. Nous y pratiquons la danse médiévale vers 17h. Nous arrivons autour des 16h.

La Fête Médiévale aura lieu les 7 et 8 Août 2010. Elle débutera le 8 Août à 14h pour se terminer le 9 Août à 20h. Voici le programme : Le Samedi, dès 14h, une animation musicale proposée par « Musiqu'à Deux » débutera la manifestation et

accueillera le public. Puis vont se produire en alternance la « Patrouille de la Rose des Sables », « Légendes d'animaux », « le Goupil » et « Musiqu'à Deux », ce jusqu'à minuit. Le Dimanche, la manifestation se déroulera de la même façon de 10h30 à 20h.

« Musiqu'à Deux » sont deux artistes musiciens professionnels qui vont produire une animation de rue ainsi que « le Goupil », lui aussi artiste de rue, jongleur et bateleur. « Légendes d'animaux » font des présentations d'animaux sauvages et « la Rose des Sables » est une troupe médiévale qui aura installé un

camp médiéval animé avec des ateliers de reconstitution historique et des chorégraphies de combat.

Sur le site de la Fête Médiévale, un repas médiéval sera assuré, de même qu'une crêperie et une taverne proposeront crêpes et boissons durant toute la Fête Médiévale. Des exposants vendront des objets et produits artisanaux.



Les Chevaliers de Ventadour participent à la randoscénie de Combressol les 2 et 3 Juillet 2010 sur le site de Bonnesagne, aux fêtes médiévales d'Egletons les 17 et 18 Juillet, de Moustier Ventadour du 22 au 25 Juillet, et de Beaulieu sur Dordogne les 18 et 19 Septembre. Ils seront présents sur les Marchés de Pays à Ussel et participent aussi aux divers événements organisés par le Comité d'Animations Saint Angéolaises (fête du Printemps, fête de la Musique, fête de la Batteuse, fête de la Saint Gaudens) ainsi qu'au week-end Fruits de Mer.

Manifestations à venir

- **Du 31 mai au 11 juin**, un film a été tourné au prieuré de St Angel : titre : l'Alliance, court métrage de fiction d'Erik BULLOT avec chanteurs et musiciens. L'équipe de tournage sera composée de 20 personnes et le film sera diffusé sur France3
- **Samedi 19 juin 2010** : Fête de la musique. Concert de rock agricole « les Flyings Tractors ». Organisé par le comité d'animation.
- **Samedi 26 juin** : La fête de l'école s'est déroulée le samedi 26 juin à Mestes.
- **Juillet et août** : visites guidées du Prieuré pendant l'été (juillet et août) organisées par l'association Carrefour des Arts et du Patrimoine tous les mercredis à 18h et les samedis à 17h. Prix 2 €. Gratuit pour les habitants de Saint-Angel (tickets à retirer en mairie).
- **10 juillet 2010**: Brocante professionnelle sur la place de Saint-Angel
- **13 juillet** : Repas dansant organisé par l'amicale des pompiers (réservations chez Huguette De ROO, au café-tabac-presse 05 55 96 18 07).
- **du samedi 24 juillet au jeudi 5 août** : exposition d'art à la salle capitulaire organisée par l'association « question de r'gart ». Vernissage ouvert à tous à partir de 18h le 24 juillet
- **Mercredi 4 août** : Brocante professionnelle sur la place de Saint Angel
- **Samedi 7 et dimanche 8 août** : Fête médiévale organisée par les Chevaliers de Ventadour
- **Dimanche 15 août 2010** : Fête de la batteuse organisée par le comité d'animation (locomobile à vapeur, moisson à la lieuse, vide grenier)
- **Samedi et dimanche 4 et 5 septembre** : Fête de la Saint-Gaudens organisée par le comité d'animation
- **18 et 19 septembre 2010** : Journées du Patrimoine : Diane AIDANS assurera une visite commentée gratuite à partir de 10h durant les deux jours. Une des deux après-midi sera consacrée à une balade archéologique avec Mr COLOMBAIN, archéologue.

8 mai : Cérémonie au monument aux morts et remise de diplômes d'honneur et de médailles de St Angel aux combattants et résistants de la dernière guerre : Mrs COUTURIER, COUTURAS ET MIGNON.

